

LA FORÊT TROUT LAKE SOMMAIRE

La vérification avait pour objet la gestion de la forêt Trout Lake pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2015, ce qui englobe les cinq ans au complet de la première phase du plan de gestion forestière de 2009 à 2019 et la première année d'exploitation de la seconde période de cinq ans. La période visée par la vérification, normalement de cinq ans, a été prolongée d'un an afin de mieux positionner la réalisation de la vérification dans le cycle de planification des forêts. Cette vérification indépendante des forêts (VIF) a examiné le rendement du titulaire du permis d'aménagement forestier durable (PAFD), Domtar Inc., et celui du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF). La vérification a été réalisée par une équipe de quatre professionnels dont chacun des membres possède une vaste expérience dans la gestion forestière. Les vérificateurs ont observé un échantillon de 14 à 44 % des principaux types d'activités entreprises au cours de la période visée par la vérification. En plus de l'examen des activités, la portée de l'évaluation comprenait celui du processus d'élaboration de la phase II du plan de gestion forestière (activités prévues), des rapports, du suivi, de la consultation et de la conformité aux conditions du permis. Au début de la période visée par la vérification, la conjoncture économique était très défavorable : le ralentissement économique mondial a gravement nui à un certain nombre d'usines dans le nord-ouest de l'Ontario qui, auparavant, s'approvisionnaient du bois de la forêt et qui ont dû fermer leurs portes ou réduire considérablement la capacité de production. En 2009, l'usine de Domtar à Dryden a arrêté d'exploiter ses deux machines à papier, ce qui a mis fin à l'approvisionnement en bois franc à l'usine. Ce n'est que tout récemment que la situation s'est améliorée alors que Domtar commande plus de bois pour son usine à Dryden et que la scierie de l'entreprise EACOM dans le canton d'Ear Falls a redémarré ses activités en juillet de 2014, après avoir fermé ses portes en 2009. La faiblesse des récoltes par rapport aux prévisions était l'effet nuisible le plus évident du ralentissement économique mondial sur la forêt. Seulement 26 % du volume de bois prévu a été récolté au cours des cinq premières années de la période du plan de gestion forestière. Les zones prévues pour la récolte dans la phase I du plan de gestion forestière restaient à exploiter lors de la phase II. Pour cette raison, la récolte prévue pour la seconde phase du plan de gestion forestière est exagérément optimiste, selon l'équipe de vérification, parce qu'elle dépasse la récolte la plus importante de l'histoire de la forêt de plus de 2,5 fois et la récolte au cours des cinq premières années du plan de gestion forestière de six fois. La situation met en doute l'exactitude du plan et donne lieu à l'une des recommandations les plus importantes et les plus exigeantes de l'équipe de vérification – que le MRNF considère la révision du processus de modélisation aux fins de la planification de la gestion forestière afin de permettre la détermination d'objectifs plus réalistes pour la forêt. À cette recommandation s'ajoutent les recommandations notables suivantes :

- Que le bureau de district du MRNF, en collaboration avec Domtar, engage les pourvoyeurs locaux du secteur du tourisme dans des efforts visant l'élaboration d'une stratégie à long terme de coexistence des industries du tourisme et de la gestion forestière dans la forêt Trout Lake;
- Que le MRNF consulte la Métis Nation of Ontario concernant les droits revendiqués par les Métis sur la forêt Trout Lake et tente d'arriver à une compréhension commune concernant ces droits;
- Que le MRNF et Domtar travaillent pour accroître la consommation du bois issu de la forêt Trout Lake, notamment en commercialisant plus activement le bois affecté qui n'a pas encore été récolté à des parties qui n'ont peut-être pas eu des activités dans la forêt par le passé.

Aucun thème dominant ne ressort de cette vérification, mais il est à souligner que cinq des treize recommandations formulées sont à l'intention du MRNF au complet ou en partie. Cette vérification indépendante de la forêt Trout Lake – RAPPORT DÉFINITIF, page 2 ArborVitae Environmental Services Ltd. – présente le fait que certains des besoins et certaines des possibilités pour régler les problèmes de gestion forestière dans la forêt Trout Lake ont également des implications plus générales pour la gestion des forêts de la province. Certains changements récents relatifs à la transformation du MRNF restent toujours à mettre au point afin de fournir une orientation et un soutien cohérents aux gestionnaires de forêts, ce qui est un autre facteur de contribution à la grande proportion de recommandations à l'intention du MRNF. Ni le nombre ni la nature des recommandations formulées dans cette vérification ne doit soulever des préoccupations au sujet de la durabilité. En effet, l'équipe de vérification était très impressionnée par la qualité de la gestion forestière. La conclusion positive de cette vérification s'appuie sur un certain nombre de facteurs :

La qualité des activités : Les activités de Domtar étaient bien mises en œuvre. Les observations sur le terrain de l'équipe de vérification, les discussions avec le personnel de Domtar et du MRNF et l'excellent dossier de conformité ont tous contribué à une évaluation positive des activités.

- La récolte : En dépit des écarts entre la récolte réelle et prévue, la quantité de bois récolté dans la forêt est bien inférieure à celle qui est durable.
- Projections sur la production : Les proportions de la récolte prévue par rapport à la récolte réelle étaient semblables pour ce qui est du volume et des mesures de superficie, ce qui suggère que la production prévue dans le plan de gestion forestière est généralement exacte.
- La sylviculture : Toutes les activités de sylviculture ont été mises en œuvre à une proportion plus élevée que celles de récolte.

La qualité de la sylviculture : Les taux élevés de réussite sur les plans de la régénération et de la sylviculture suggèrent l'efficacité des traitements sylvicoles.

- La protection des valeurs : Après l'examen des prescriptions relatives aux secteurs préoccupants, celles-ci protègent de manière appropriée les valeurs visées. La mise en œuvre des prescriptions était excellente.
- La conformité : Un très grand nombre d'inspections de conformité ont été réalisées dans la forêt et le taux de conformité était très bon.
- La planification : En général, les exigences relatives à la planification ont été bien respectées.
- Le CLC : Le CLC est bien coordonné. Il fonctionne bien et offre des conseils de bonne qualité au MRNF.

L'équipe de vérification conclut que la forêt Trout Lake a été gérée de manière durable au cours de la période visée par l'évaluation et elle recommande au MRNF de prolonger la période du permis d'aménagement forestier durable (PAFD) dont Domtar Inc. est le titulaire de cinq ans supplémentaires.